

BILAN À 2 ANS

2017 • 2019

Missions pour le quinquennat

Rétablir et sincériser nos comptes publics

Baisser les impôts des ménages et des entreprises

Faire que *le travail paie mieux* et *soutenir les plus fragiles*

Lutter contre toutes les formes de fraudes

Réconcilier les Français avec leur administration

Les actions en quelques mots

Sérieux budgétaire

Sincérisation de nos comptes publics

Contractualisation

Géographie de proximité : pour plus de fonctionnaires de terrain

Police fiscale

Impôt à la source

Partenariat fiscal

Droit à l'erreur

Les mesures concrètes

RÉTABLIR ET SINCÉRISER NOS COMPTES PUBLICS

Sortie de la procédure européenne de déficit public excessif en juin 2018

Aucun décret d'avance en 2018

Nos priorités sont financées tout en sortant de la logique de rabout

Déficit inférieur à 3%

deux années consécutives pour la première fois depuis 10 ans

Baisse de 0,3% de la dépense publique

en volume en 2018

Stabilisation de la dette publique

en 2018

230 collectivités locales

(soit 70% des plus grandes collectivités françaises) signataires des contrats de maîtrise de la dépense publique locale

Plus de 20 milliards d'€ de baisses de fiscalité votées pour 2018 et 2019

- 12 milliards d'euros pour les ménages
- 8,8 milliards d'euros pour les entreprises

5,5 milliards d'euros de trésorerie

rendus aux ménages grâce à l'avance de 60% des crédits et réductions d'impôts au 15 janvier 2019

BAISSER LES IMPÔTS

Des ménages : suppression progressive de la taxe d'habitation (80% des foyers fiscaux paieront pour la dernière fois une taxe d'habitation en octobre 2019), transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, prélèvement forfaitaire unique

Des entreprises : baisse de l'impôt sur les sociétés, transformation du CICE en baisse de charges pérenne

FAIRE QUE LE TRAVAIL PAIE MIEUX

Heures supplémentaires : libres d'impôt et de cotisations

Cotisations chômage et maladie : suppression pour tous les salariés

Travailleurs indépendants : baisse des cotisations

Prime d'activité : revalorisation et élargissement

SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

Minimum vieillesse : revalorisation de 100€/mois

Allocation adultes handicapés : revalorisation de 80€/mois

Complément mode de garde pour les parents isolés : revalorisation de + 30%

Allocation de soutien familial : revalorisation pour les familles monoparentales

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE FRAUDE

Adoption du **projet de loi relatif à la lutte contre la fraude** comprenant notamment la création d'une police fiscale (les 30 premiers officiers fiscaux judiciaires sont entrés en fonction le 1^{er} juillet), le name and shame pour les entreprises fraudeuses, l'aggravation des sanctions pour les fraudeurs et la fin du verrou de Bercy

Tabac : augmentation de la fiscalité du tabac et lutte contre les trafics de tabac permettant de rendre effective la politique de santé publique du Gouvernement contre le tabagisme

+40% de dossiers de fraude fiscale

transmis à la Commission des infractions fiscales depuis le vote du projet de loi relatif à la lutte contre la fraude, mettant fin au verrou de Bercy

+15% du nombre de saisies de tabac

70% des décisions déconcentrées d'ici fin 2019

soit 19 000 décisions administratives qui ne seront plus prises depuis Paris

RÉCONCILIER LES FRANÇAIS AVEC LEUR ADMINISTRATION

Prélèvement à la source : mise en œuvre depuis janvier 2019

« Géographie de proximité » : pour rapprocher l'administration des citoyens dans chaque territoire, en particulier dans la ruralité

ESSOC : adoption du projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance (ESSOC), comprenant notamment le droit à l'erreur, la nouvelle relation de confiance entre l'administration fiscale et les entreprises, la généralisation de la médiation dans les Urssaf, l'expérimentation de la limitation de la durée du contrôle (pas plus de 9 mois de contrôle sur 3 ans toutes administrations confondues) en Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes

Fonction publique : transformation de la fonction publique avec notamment l'adoption d'un projet de loi

À retenir sur les 12 derniers mois

Rétablissement de nos comptes publics : la France sous les 3% de déficit public depuis 2 ans pour la première fois depuis 10 ans

Lancement réussi du prélèvement à la source : une réforme de simplicité pour tous les contribuables

Adoption des lois « droit à l'erreur » et « lutte contre la fraude » : l'administration accompagne davantage les citoyens de bonne foi et lutte plus efficacement contre les fraudeurs

Réforme de la fonction publique : une transformation en profondeur du fonctionnement de nos administrations

Engagement d'une démarche de « géographie de proximité » : des services publics pour nos territoires, en particulier dans la ruralité

L'impact du grand débat sur notre action

Accélération de la baisse des impôts : baisse de 5 milliards d'euros de l'impôt sur le revenu

Confirmation de la nécessité de **financer les baisses d'impôts par des économies**

Généralisation de la dynamique de proximité des services publics : une maison France Service dans chaque canton

Evaluation de la fraude fiscale : par la Cour des comptes dès l'automne 2019

Les priorités pour 2019

Mettre en œuvre la **baisse de l'impôt sur le revenu** pour janvier 2020

Supprimer la déclaration obligatoire pour plusieurs millions de foyers fiscaux dont la situation ne change pas d'une année sur l'autre

Dégager les économies nécessaires au financement des **baisses de fiscalité**

Mettre en œuvre la **déconcentration de l'administration dans les territoires**

Mettre en œuvre la **refonte de la fiscalité locale** dans un contexte de décentralisation et de suppression complète de la taxe d'habitation d'ici 2022

Transformer la fonction publique et réformer profondément la haute fonction publique